

ÉDITO.



Peur de perdre mes repères !

Il y a 4 ans, notre médecin de famille depuis pratiquement 40 ans m'annonce tout de go qu'il prend sa retraite ! Mais comment est-ce possible ? Il connaît tout de nous, de notre histoire, de notre suivi médical...

Et me voilà reportée 70 ans en arrière : j'étais une gamine, lorsque le dentiste qui me soignait, un adorable monsieur aux allures de grand-père, gentil, doux, qui prenait son temps... a décidé de prendre sa retraite lui aussi et a laissé la place à un plus jeune, toujours pressé et qui me faisait un peu peur !

Mais retour au médecin de famille ! Celle qui lui succède ? Une très jeune femme, en définitive apparemment peu attirée par la pratique médicale de généraliste et qui va opter rapidement pour une autre voie et quitter le cabinet. Un remplaçant, un autre remplaçant et enfin, enfin ! un médecin qui me reconnaît dès notre 2^e entrevue et se souvient même des petits tracas que j'ai pu lui confier la fois précédente ! C'est décidé, je l'adopte et lorsqu'il me propose de le déclarer comme médecin traitant, j'accepte !

En avançant en âge, force est de constater que ce genre d'expérience

se renouvelle fréquemment et qu'elle est souvent liée à une crainte, une peur de ne pas retrouver une personne en qui avoir confiance, un sentiment de perte, d'abandon : à la pâtisserie, chez le boulanger, le coiffeur, au guichet de la banque, à la pharmacie, même dans le supermarché du quartier ! C'est certainement exagéré et puéril d'une certaine manière et cela me renvoie à ce qu'a ressenti la fillette que j'étais ; mais si la différence d'âge entre la personne à qui j'avais affaire auparavant et la nouvelle - pour peu que cette dernière soit nettement plus jeune - est importante, je ne peux m'empêcher de penser que ma confiance était fondée autant sur les connaissances et l'expérience accumulées par l'aînée que sur le nombre d'années qu'avait duré notre relation !

Foin de ces réticences, me dis-je, méfie-toi de tes *a priori*, essaye, tu verras bien ! Après tout, tu as toujours la possibilité de changer de boulanger, de pharmacien, de coiffeur...

Claire Merckling,
co-responsable de
la commission des
retraités, Spelc 67



VOUS ÉPAULER

Revalorisation des pensions de retraite

+ 4,9 % pour les complémentaires Agirc/Arrco au 1^{er} novembre 2023 et + 5,2 % au 1^{er} janvier 2024 pour la retraite de base, ainsi que l'avait annoncé le ministre de l'Économie en septembre dernier.

Rappel : si les retraites complémentaires (Agirc/Arrco) sont versées au début du mois au titre duquel elles sont dues, il n'en va pas de même de la retraite de base qui, elle, est payée à terme échu, c'est-à-dire au début du mois qui suit celui au titre duquel elle est due ; les retraités ne percevront donc l'augmentation de 5,2 % que le 9 février (à l'exception toutefois des Alsaciens et des Mosellans pour lesquels la retraite de base est réglée à la même date que les retraites complémentaires, soit le 2 janvier).

50 ans de la Fnar : un cap symbolique mais essentiel

En octobre 2024, la Fédération nationale des associations de retraités (Fnar) tiendra son congrès sur la Côte d'Azur, au cours duquel elle fêtera ses 50 ans d'existence. Créée en 1974, elle a regroupé au fil du temps des fédérations de clubs de retraités, puis des amicales de retraités d'entreprise et des regroupements d'anciens de multiples secteurs d'activité. Parmi ses fondateurs et l'un de ses futurs présidents, Robert Baguet, qui avait créé six années plus tôt avec Roger Lavalie la revue *Notre Temps*, éditée par Bayard. Leur objectif était de proposer aux retraités une publication réellement adaptée à leurs attentes spécifiques et à leurs intérêts : faits de société, santé, loisirs, jardinage, cuisine, jeux...

Ce mensuel a connu au fil des ans un succès croissant auprès des lecteurs avec, actuellement, plus d'un demi-million d'exemplaires vendus chaque mois.

Les retraités Spelc en Jordanie (octobre 2023)

“Vous allez en Jordanie! Quel beau voyage!...” Mais une semaine avant notre départ, les attentats fomentés par le

Hamas éclatent en Israël... “Vous partez quand même! Ouh là là...” Oui, nous sommes partis, une quarantaine, pour découvrir ce pays en plusieurs étapes sous la conduite d'un guide particulièrement émérite et sympathique, Mabrouk.

- Le mont Nebo, d'où Moïse contempla la Terre promise.

- La très vieille ville de Madaba et ses mosaïques. En 1897, une carte en mosaïque est découverte dans l'église Saint-Georges, la plus ancienne représentation de la Terre sainte.

- Visite d'une des forteresses des Croisés à Kerak (XII^e siècle) perchée sur un éperon rocheux que même Saladin a eu du mal à prendre.

- Petra (= pierre, roche), où l'apogée de la civilisation nabatéenne se situe entre le I^{er} siècle av. J.C. et le I^{er} siècle ap. J.C. Le “clou du voyage”! Nous y accédons en suivant la gorge du Siq, une immense faille d'1,2 km de long, falaise de grès allant jusqu'à 80 m de

hauteur, aux couleurs rose, rouge en passant par les ocres, veinées de noir parfois... Souffle coupé en débouchant sur le Khazneh ou “trésor du pharaon”. La visite continue par la rue des façades, tombeaux des riches, mais aussi des pauvres dans le secteur du théâtre nabatéen, puis romain, prévu pour 3 000 personnes.

- Le lendemain, nous traversons le village où sont logés actuellement les commerçants du site de Petra, les Bédouins sédentaires, pour cheminer ensuite dans la Petite Petra (à 7 km de Petra).

- Désert du Wadi Rum (vallée/montagne), autrefois oasis. Nous évoquons les caravaniers et Lawrence d'Arabie qui y circulaient. D'immenses tentes nous servent de chambres. Après un trajet en boucle de 2 h en pick-up au milieu de ce désert de sable rose, d'où émergent des “montagnes” culminant entre 800 et 1 000 m, nous nous arrêtons admirer le coucher du soleil.

- “Baignade” dans la mer Morte, à la salinité très élevée; c'est le point le plus bas de la planète: moins 400 m.

- Retour à Amman (7 000 ans) où nous avons dormi la première nuit : nous sommes

accompagnés d'un policier du tourisme, toujours bien informé (mais pas d'incident notable!). Mabrouk nous conte l'histoire de cette ville en visitant les restes de temples, de palais, d'églises byzantines, le petit musée archéologique, puis le théâtre gréco-romain et ses deux petits musées adjacents.

- Les châteaux du désert: Al-Azrak, Al-Karanah, Al-Amra, tous différents dans un désert plat basaltique de sable noir.

- La ville antique de Jerash créée au IV^e siècle av. J.C. Nous admirons les colonnades, temples, théâtres... Sortie sous l'arc de triomphe d'Hadrien, majestueux.

- Ajlūn, dans un paysage d'oliviers et de pinèdes et son château Qala'at ar-Rabad, forteresse arabe du XII^e siècle.

Un très beau voyage avec de bons compagnons Spelc! Merci à Henri, Christian et leurs épouses Céline et Brigitte pour l'organisation, sans oublier Marine, de Fontana Voyages!

Hélène Froidefond,
Spelc 33



Pause à l'ombre du majestueux arc de triomphe de Jerash.



Souffles coupés en débouchant sur le Khazneh ou “trésor du pharaon”.

Zoom

Partir en vacances en profitant des avantages Fnar

La Fédération nationale des associations de retraités (Fnar) a négocié des conventions de partenariat avec des voyagistes, des centres de remise en forme, de thalassothérapie, des villages vacances, résidences,

hôtels, appartements, chalets, campings...

Le Spelc étant membre de la Fnar, les retraités adhérents du Spelc peuvent bénéficier de ces avantages. Pour en savoir plus, consultez le site de la Fnar:

<https://fnar.info/page-partenaires>
Rubrique: *Avantages-adhérents*.

Solange Bourges,
Spelc 35





Un petit coup de pouce financier : "Seniors en vacances"

Les retraités ne peuvent pas bénéficier des chèques-vacances, mais un programme existe pour eux à l'Agence nationale pour les chèques vacances (ANCV) : "Seniors en vacances".

Ce dispositif concerne les personnes :

- âgées de 60 ans et plus (55 ans pour les personnes en situation de handicap) ;

- retraitées ou sans activité professionnelle ;
- résidant en France.

Une aide financière peut être apportée sous condition de revenu.

Comme un voyage est toujours plus beau lorsqu'il est partagé, le retraité peut être accompagné de l'un de ses petits-enfants (s'il a moins de 18 ans), de son conjoint ou d'un proche aidant.

La bonne nouvelle ? Vous n'avez qu'à faire vos valises, on s'occupe du reste ! De quoi vous soulager de l'organisation du séjour, des repas et des trajets. Seul ou en groupe, évadez-vous en France ou en Europe grâce au dispositif "Seniors en vacances" !

Pour en savoir plus :

<https://www.senior-vacances.com>.

Sortie des retraités du Spelc 33 à Soulac-sur-Mer



Les villas soulacaises sont les témoins de la mode des bains de mer au XIX^e siècle.

Soulac : ville côtière romaine, port fluvial anglais, sanctuaire religieux, étape sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et ville aux 500 villas. Au cours d'une balade pédestre, notre groupe a découvert son histoire, notamment l'épisode mouvementé de la basilique Notre-Dame-de-la-fin-des-Terres, dénommée ainsi en raison de sa proximité avec la pointe de Grave, partie la plus septentrionale de la presqu'île du Médoc.

Les villas soulacaises sont les témoins d'une mode du XIX^e siècle, celle des bains de mer. Anna (pour Anna de Noailles), Mona, Mathilde, Magali...

sont les jolis prénoms donnés aux quelque 500 demeures répertoriées, dont 75 sont classées. Entre 1860 et 1890 sont construites les plus grandes villas, de style néocolonial, sur 2 étages.

De 1890 à 1920, les plus petites se développent, multipliant les pignons, lambrequins, cabochons et tourelles ; elles ont été construites en pierre calcaire de Charente en leur base et décorées de briquettes de couleur rouge.

Chantal Scheibel
et Hélène Froidefond,
Spelc 33

VOUS INFORMER.

Fin de la vignette assurance au 1^{er} avril 2024

Apposée sur le pare-brise du véhicule, la vignette verte avait pour but de prouver que celui-ci était effectivement assuré ; elle était obligatoire depuis 1986. Les autorités ayant accès au fichier des véhicules assurés, il leur est facile de vérifier la situation et de contrôler que le propriétaire est en règle. Les assureurs ne seront pas mécontents de l'économie de courrier !



Retraite progressive



Le dispositif, créé en 1988, permet de réduire son temps de travail et de percevoir une partie de ses pensions de retraite (de base et complémentaires) en continuant à acquérir des trimestres et des points Agirc/Arrco. La retraite progressive permet également un aménagement des fins de carrière précieux, en particulier pour les enseignants. Néanmoins, les 14 266 personnes qui ont sollicité une retraite progressive en 2022 ne représentent qu'un pourcentage très marginal (1,9 %) des demandes de liquidation de retraite.

"Taxe lapin"



Le Sénat s'est prononcé récemment pour une mesure visant à pénaliser les patients qui, après avoir pris rendez-vous avec un professionnel de santé, lui "posent un lapin", c'est-à-dire ne s'y présentent pas. Pour que cette "taxe lapin" votée par le Sénat devienne effective, il faut encore que le projet de loi soit soumis à l'avis de la convention nationale des médecins et adopté par l'Assemblée nationale. En janvier dernier, le Conseil national de l'Ordre des médecins estimait le nombre de créneaux ainsi gâchés à 27 millions par an, avec toutes les conséquences que cela implique, particulièrement dans les déserts médicaux.



Enfin une loi "grand âge et autonomie" en 2024 ?

A lors que les plus de 60 ans devraient être 20 millions en 2030, qu'attend-on pour mettre en place une véritable politique en termes d'accompagnement du vieillissement, de prévention de la perte d'autonomie, de prise en charge de la dépendance avec les moyens financiers qu'elle implique et l'organisation qu'elle exige ?

L'actuel Président de la République n'est pas le premier à s'être engagé dans cette direction et à avoir temporisé. Déjà en 2007, lors de sa campagne électorale, Nicolas Sarkozy annonçait : "je créerai une 5^e branche de la Sécurité sociale pour consacrer suffisamment de moyens à la perte d'autonomie."

En 2012, François Hollande émettait lui aussi des propositions. Il est à noter que la loi de décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) allait dans la bonne direction. Elle visait 3 objectifs : l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation globale de la société au vieillissement, l'accompagnement des personnes dépendantes. Mais même si

l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa) créée en 2001 était réformée et améliorée par la nouvelle loi, les moyens financiers et l'organisation permettant sa mise en œuvre demeuraient notoirement insuffisants.

En août 2020, une nouvelle branche de la Sécurité sociale est créée, c'est le 5^e risque dédié à l'autonomie, mais ni le financement, ni les modalités d'organisation n'en sont réellement précisés. Petites avancées donc, il est vraiment temps de "rentrer dans le concret" ! L'annonce par la ministre Aurore Bergé d'une loi de programmation Grand Âge pour 2024 va dans la bonne direction. Mais les désillusions successives du fait de la pauvreté des moyens déployés jusqu'alors nous font redouter la suite !

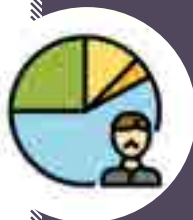
"Cependant, estime Sylvain Denis, président d'honneur de la Fnar, une lueur d'espoir subsiste, car un certain nombre de points se retrouvent dans la proposition de loi examinée par l'Assemblée nationale le 20 novembre."

Claire Merckling, Spelc 67

Ci-dessous le lien vers l'état actuel de la proposition de loi :

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0643_proposition-loi

Pourcentage des plus de 65 ans en 2050



Selon les projections d'Eurostat, en Europe de l'Ouest, ce sont l'Espagne et l'Italie qui détiendraient nettement la palme avec un pourcentage compris entre 78,4 % pour l'Espagne et 74,4 % pour

l'Italie ; pour sa part, la France en serait à 54,5 % en 2050, tandis qu'en 2020 la proportion était de 37,3 %, soit un peu plus du 1/3 de la population d'alors. Il y a, bien évidemment, un lien avec l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de la natalité.

Le site Internet
du Spelc
vous conduit
au cœur
de l'information

Pour vous renseigner,
découvrez :

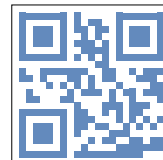
- nos publications ;
- notre base documentaire ;
- toutes les grilles de salaire ;
- des informations de votre région.

Pour entrer en contact,
retrouvez :

- les coordonnées des responsables locaux et nationaux ;
- un espace pour poser vos questions.



www.spelc.fr



La Lettre des **retraités**



Organe de la Fédération nationale des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique - Directrice de la publication : Régine Mahé

Conception et réalisation : Bayard Service, 23 rue de la Performance - Europarc - BV4 - 59 650 Villeneuve-d'Ascq Tél. 03 20 13 36 70 - www.bayard-service.com - Numéro de support : 13 000

Secrétaire de rédaction : Romain Pénisson - Rédactrice graphique : Nelly Denos - Mise en page : Jean-Marc Volant - Responsable de fabrication : Mélanie Letourneau

Dépôt légal : à parution. ISSN : 2804-8571 - Impression : IOV Communication, Parc de Botquelenn - 3 allée Gutenberg - 56610 Arradon

Photos : ©Spelc, sauf mention contraire.

